

AVERTISSEMENTS ET MISES EN GARDE :

- **AVERTISSEMENT : POUR ÉVITER LES RISQUES D'INCENDIE, DE CHOC ÉLECTRIQUE OU D'ÉLECTROCUTION, COUPER LE COURANT** au fusible ou au disjoncteur et s'assurer que le circuit soit bien coupé avant de procéder à l'installation!
- Installer ou utiliser conformément aux codes de l'électricité en vigueur.
- À défaut de bien comprendre les présentes directives, en tout ou en partie, on doit faire appel à un électricien.
- Ne pas utiliser ce dispositif pour commander une prise.

AVERTISSEMENTS ET MISES EN GARDE :

- La commande de charges dépassant les valeurs nominales recommandées pourrait entraîner des risques de dommage, d'incendie, de choc électrique, de blessure ou d'électrocution. Vérifier les valeurs nominales des charges à commander pour s'assurer que ces dernières conviennent au dispositif utilisé.
- Couper l'alimentation au fusible ou au disjoncteur avant de manipuler, d'installer ou de retirer les luminaires commandés.
- Ne pas toucher la surface des lentilles. Les surfaces externes peuvent être essuyées au moyen d'un chiffon humide seulement.
- Ce dispositif est conçu pour remplacer un interrupteur mural ordinaire.
- N'utiliser ce dispositif qu'avec **du fil de cuivre ou plaqué cuivre**.

Outils requis

Tournevis ordinaire/Phillips	Ruban isolant	Pince
Crayon	Coupe-fil	Règle

Caractéristiques

- Conformité aux normes CEC Title 20 et 24.
- Mise sous tension manuelle/hors tension automatique.
- Délai d'extinction de 30 secondes à 30 minutes.
- Témoin rouge indiquant le fonctionnement du système de détection.
- Confirmation d'absence (un « délai de grâce » de 30 secondes est prévu pour éviter les mises hors tension indésirables).
- Style Decora<sup>MD</sup> de Leviton.
- Veilleuse à DEL blanche fonctionnant avec le détecteur.
- Allumage automatique de la veilleuse quand l'éclairage ambiant est faible.
- Niveaux réglables pour la veilleuse.
- Volets horizontaux ajustables pour modifier les champs de détection gauche et droit.

DESCRIPTION

Cet interrupteur-détecteur mural décoratif avec veilleuse de Leviton est conçu pour détecter la chaleur provenant de sources thermiques (comme le corps humain) dans son champ de vision (la zone contrôlée). On doit allumer les lumières manuellement, mais elles s'éteignent automatiquement en l'absence de mouvements et quand le délai programmé s'est écoulé (on peut aussi les mettre hors tension manuellement). La veilleuse fonctionne indépendamment des lumières commandées; une photocellule lui indique de s'allumer quand l'éclairage ambiant est inférieur à une candela-pied, et de s'éteindre quand il dépasse cinq candelas-pieds. Cette veilleuse peut être mise en mode d'intensité fixe ou non. En mode variable, elle se tamise à environ 5 % de l'intensité maximale après deux minutes d'absence de mouvements dans la zone contrôlée. Elle s'intensifie et revient à l'intensité réglable quand des mouvements sont détectés et que l'éclairage ambiant est inférieur à une candela-pied. Cette veilleuse consommant moins d'un demi-watt, elle permet d'économiser l'énergie tout en orientant les utilisateurs quand les lumières sont éteintes. Sa puissance lumineuse peut en outre être réglée au moyen d'un simple cadran.

Le modèle OSS10 est pratique dans n'importe quel environnement où on souhaite avoir une mise sous tension manuelle, une mise hors tension automatique par détection d'absence de mouvements, une veilleuse et un délai d'extinction maximal de 30 minutes, conforme aux exigences des normes California Title 20 et 24. Ce détecteur est homologué UL et appuyé par une garantie limitée de cinq ans.

DESCRIPTION DE LA TECHNOLOGIE À INFRAROUGE PASSIF (IRP)

Conçu pour détecter l'absence de mouvements, ce détecteur autonome présente un champ de détection de près de 2 100 pi<sup>2</sup> (195,1 m<sup>2</sup>) et commande les charges qui lui sont raccordées. L'OSS10 est un modèle à mise sous tension manuelle qui éteint automatiquement les lumières quand la pièce qu'il contrôle est vide.

Il est doté d'un petit capteur thermique à semi-conducteurs logé derrière une lentille optique. Cette lentille de Fresnel divise le champ de vision en dizaines de zones. Étant sensible à la chaleur générée par des corps vivants, le détecteur en perçoit le passage d'une zone à l'autre. Il détecte mieux les mouvements qui traversent latéralement son champ de vision que ceux qui s'en approchent ou qui s'en éloignent sur un axe longitudinal (se reporter aux schémas). On doit garder ce détail en tête lorsqu'on choisit l'emplacement du dispositif.

DESCRIPTION (suite)

Le détecteur d'absence de mouvements est également sensible aux variations de la température ambiante; on doit donc veiller à ne pas l'installer à proximité d'une source d'air chaud ou froid (radiateur, échangeur d'air, climatiseur, etc.). Il peut aussi interpréter les courants d'air comme étant des mouvements et risque donc de se déclencher pour rien. On recommande donc de l'installer à une distance d'au moins deux mètres (6 pi) de toute source de régulation climatique. Ce dispositif convient aux boîtes murales à un dispositif.

On recommande en outre de ne PAS installer ce détecteur près d'une source de lumière puissante. En effet, les luminaires à incandescence de plus de 100 W produisent beaucoup de chaleur, et leur commutation peut causer des variations thermiques susceptibles de fausser les lectures. Il est donc préférable d'installer le dispositif à une distance d'au moins deux mètres de toute lampe d'intensité supérieure. Si cela n'est pas possible, il faut remplacer la lampe en cause par une autre de moindre puissance.

INSTALLATION

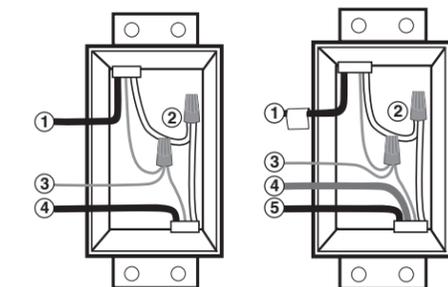
REMARQUE : cocher les cases  une fois les étapes complétées.

**Étape 1** **AVERTISSEMENT : POUR ÉVITER LES RISQUES D'INCENDIE, DE CHOC ÉLECTRIQUE OU D'ÉLECTROCUTION, COUPER LE COURANT** au fusible ou au disjoncteur et s'assurer que le circuit est bien coupé avant de procéder à l'installation!



**Étape 2** **Identification de l'application (plus courantes montrées) :**

REMARQUE : si les raccords à l'intérieur de la boîte ne ressemblent pas à cette configuration, on doit faire appel à un électricien.



Installations unipolaires

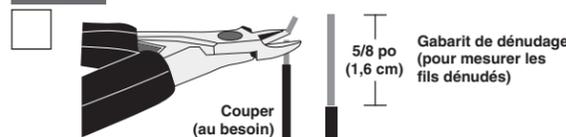
1. Ligne (actif)
2. Neutre
3. Terre
4. Charge

Installations à trois voies

1. Ligne ou charge (se reporter aux importantes directives ci-dessous)
2. Neutre
3. Terre
4. Premier cavalier – couleur à noter
5. Deuxième cavalier – couleur à noter

\* **IMPORTANT** : dans les applications à trois voies, une des bornes des dispositifs existants devrait être d'une couleur différente (noire, probablement) ou identifiée comme étant la borne commune. Il importe d'étiqueter le fil y étant raccordé comme « commun » (ligne ou charge) au niveau de la boîte murale des interrupteurs à remplacer.

Étape 3 Préparation et raccordement des fils :



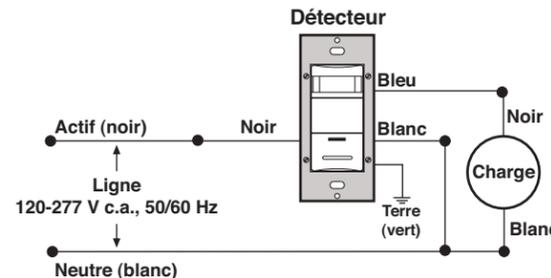
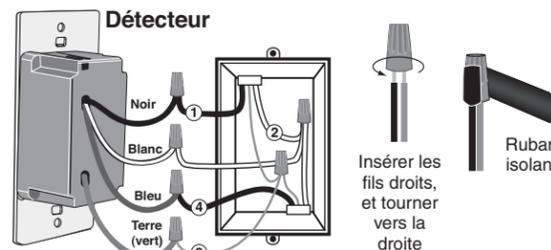
- Retirer l'isolant précoupé des fils de sortie du dispositif.
- S'assurer que les brins des fils de la boîte murale sont bien droits (les recouper au besoin).
- Dénuder l'extrémité de chaque fil de la boîte murale de la manière illustrée.

En présence d'applications moins courantes, se reporter au tableau CONCORDANCES MARETTES/FILS.

CONCORDANCES MARETTES/FILS
1 - 12 AWG + 1 à 3 x 14, 16 ou 18 AWG
2 - 12 AWG + 1 ou 2 x 16 ou 18 AWG
1 - 14 AWG + 1 à 4 x 16 ou 18 AWG
2 - 14 AWG + 1 à 3 x 16 ou 18 AWG

Étape 4 Installations unipolaires :

REMARQUE : le détecteur doit être raccordé au neutre pour fonctionner. Il doit être mis à la masse via le fil de terre de la boîte murale. En l'absence de conducteur de terre, s'assurer que la boîte est mise à la masse et relier le fil de terre du dispositif à cette dernière au moyen d'une vis.



CÂBLAGE DU DÉTECTEUR :

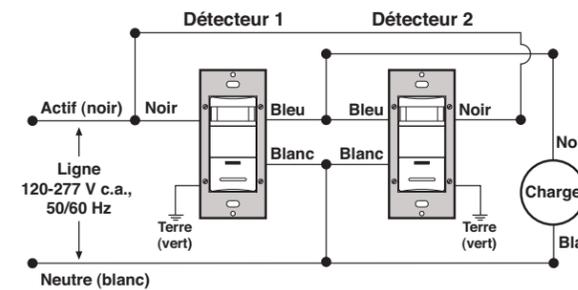
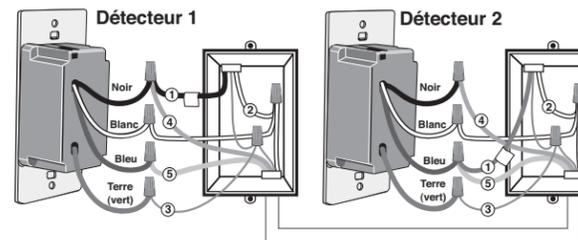
Raccorder les fils conformément au SCHÉMA DE CÂBLAGE, en procédant comme suit :

- Visser les marettes (vers la droite) en s'assurant qu'aucun brin n'en dépasse. Recouvrir chaque marette de ruban isolant.
- Le fil vert ou dénudé (terre) de la boîte murale au fil de sortie vert.
- Le fil de ligne (actif) de la boîte au fil de sortie noir.
- Le fil de charge de la boîte au fil de sortie bleu.
- Le fil de ligne (neutre) de la boîte au fil de sortie blanc.

REMARQUE : allouer environ 30 secondes de réchauffement après la mise sous tension initiale.

Étape 5 Installations à trois voies :

REMARQUE : le détecteur doit être raccordé au neutre pour fonctionner. Il doit être mis à la masse via le fil de terre de la boîte murale. En l'absence de conducteur de terre, s'assurer que la boîte est mise à la masse et relier le fil de terre du dispositif à cette dernière au moyen d'une vis.



REMARQUE : le détecteur 1 doit être installé dans une boîte murale dotée de fils de ligne actif et de neutre. Le détecteur 2 doit être installé dans une boîte murale dotée de fils de charge et de neutre.

À défaut de bien comprendre les présentes directives, en tout ou en partie, on doit faire appel à un électricien.

CÂBLAGE DU DÉTECTEUR 1 :

Raccorder les fils conformément au SCHÉMA DE CÂBLAGE, en procédant comme suit :

- Visser les marettes (vers la droite) en s'assurant qu'aucun brin n'en dépasse. Recouvrir chaque marette de ruban isolant.
- Le fil vert ou dénudé de la boîte murale au fil de sortie vert du détecteur 1.
- Le fil de ligne actif (commun) de la boîte, identifié (étiqueté) comme tel au moment du retrait du dispositif existant, ainsi que le premier cavalier du détecteur 2 au fil de sortie noir du détecteur 1.
- Le deuxième cavalier de la boîte du détecteur 2 au fil de sortie bleu du détecteur 1.
- Le fil de ligne (neutre) de la boîte au fil de sortie blanc du détecteur 1.

CÂBLAGE DU DÉTECTEUR 2 :

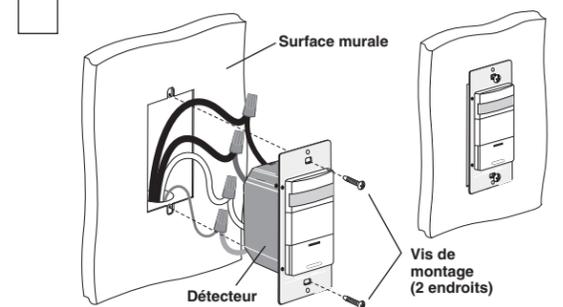
Raccorder les fils conformément au SCHÉMA DE CÂBLAGE, en procédant comme suit :

- Visser les marettes (vers la droite) en s'assurant qu'aucun brin n'en dépasse. Recouvrir chaque marette de ruban isolant.
- Le fil vert ou dénudé de la boîte murale au fil de sortie vert du détecteur 2.
- Le fil de charge de la boîte, identifié (étiqueté) comme tel au moment du retrait du dispositif existant, ainsi que le deuxième cavalier du détecteur 1 au fil de sortie bleu du détecteur 2.

Étape 5 (suite)

- Le premier cavalier de ligne actif du détecteur 1 au fil de sortie noir du détecteur 2.
  - Le deuxième cavalier de la boîte du détecteur 2 au fil de sortie bleu du détecteur 1.
  - Le fil de ligne (neutre) de la boîte au fil de sortie blanc du détecteur 2.
- REMARQUE : allouer environ 30 secondes de réchauffement après la mise sous tension initiale.

Étape 6 Vérification du dispositif avant son installation complète dans la boîte murale :



REMARQUE : donner aux fils le rayon de courbure indiqué dans le schéma afin de réduire les contraintes lors de l'insertion du dispositif lui-même.

- Insérer tous les fils dans la boîte, en prévoyant suffisamment d'espace pour le dispositif.
- Fixer partiellement le dispositif au moyen des longues vis de montage fournies.
- Rétablir le courant au fusible ou au disjoncteur.
- Après la mise sous tension initiale, le témoin se met à clignoter; après une période de « réchauffement » d'environ 30 secondes, les lumières devraient s'allumer. Si les lumières s'allument et le témoin clignote lorsqu'on passe la main devant la lentille, le détecteur a été correctement installé.

Si les lumières ne s'allument pas, se reporter à la section DIAGNOSTIC DES ANOMALIES.

REMARQUE : ce détecteur a été réglé en usine et ne requiert normalement aucun ajustement. Le cas échéant, se reporter à la section FONCTIONS ET RÉGLAGES.

REMARQUE : pour éviter d'ENDOMMAGER le dispositif de manière PERMANENTE, on doit prendre soin de ne pas TROP tourner les cadrans de réglage et les leviers d'obturation. On peut accéder à ces cadrans et leviers en retirant la plaque murale (le cas échéant) et le couvercle du panneau de réglage (se reporter à l'illustration des réglages). Se servir d'un petit tournevis à lame plate pour les actionner.

REMARQUE : NE PAS trop appuyer sur les leviers d'obturation ou y exercer une force indue (se reporter à l'illustration des réglages).

- Remettre le couvercle du panneau une fois les réglages effectués.

FONCTIONS ET RÉGLAGES :

OBTURATEURS : les deux obturateurs indépendants de ces interrupteurs-détecteurs peuvent en réduire le champ de vision de manière à éviter qu'ils ne détectent des mouvements dans des zones adjacentes. On les actionne du bout du doigt ou au moyen d'un petit tournevis en les déplaçant vers le centre ou l'extérieur. Les leviers permettant de les orienter se trouvent au-dessus des cadrans de réglage, sous la mention BLINDERS. Quand ils sont tous les deux déplacés vers le centre, le champ de vision est réduit à 60°; quand ils sont complètement ouverts, il atteint sa largeur maximale de 180° (se reporter à l'illustration des réglages).

## Étape 6 (suite)

**Vérification du dispositif avant son installation complète dans la boîte murale :**

### FONCTIONS ET RÉGLAGES :

**DÉLAI D'ÉTEINTE :** l'utilisateur doit allumer les lumières manuellement, mais le modèle OSS10 les éteint automatiquement quand rien ne bouge devant lui depuis une période donnée; cette période s'appelle le délai d'éteinte.

Ce délai peut être fixé à n'importe laquelle des quatre valeurs préétablies en pointant la flèche du cadran TIME sur la position appropriée. (Le témoin du bouton clignote deux fois pour indiquer un changement de réglage.) Ces positions correspondent aux délais suivants :

**Valeurs associées aux positions du cadran TIME (OSS10-INx)**

Position	Délai
30S	Délai fixe de 30 secondes (mode de vérification)
10M	Délai de 10 minutes
20M	Délai de 20 minutes
30M	Délai de 30 minutes

**REMARQUE :** le délai a été réglé en usine à 10 minutes (se reporter à l'illustration des réglages).

**REMARQUE :** toutes les durées indiquées aux présentes peuvent varier de plus ou moins 10 secondes.

**PORTÉE :** pour diminuer la sensibilité et la portée de détection, tourner le cadran RANGE vers la gauche (se reporter à l'illustration des réglages). La portée peut ainsi être réglée de 100 à 35 %.

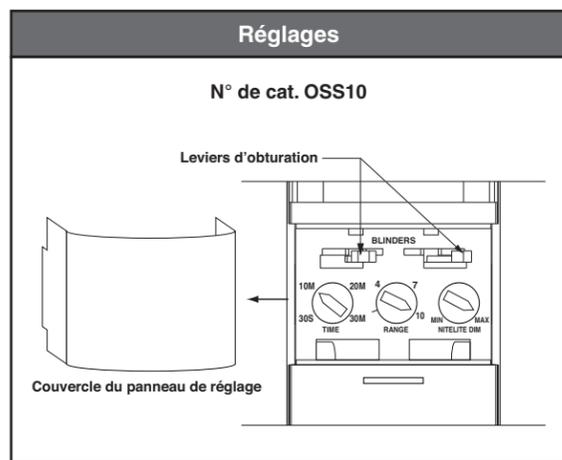
**REMARQUE :** le modèle OSS10 ne peut être qu'en mode de mise sous tension manuelle.

**VEILLEUSE :** le modèle OSS10-INx réagit à l'éclairage ambiant dans la pièce où il est installé. Il est doté d'une photocellule interne qui allume une veilleuse quand l'éclairage ambiant est inférieur à environ une candela-pied. Inversement, cette photocellule force l'éteinte de la veilleuse quand l'intensité dépasse cinq candelas-pieds. La puissance lumineuse de la veilleuse peut être réglée en fonction des besoins en mode fixe ou variable (tamisage automatique à 5 % de l'intensité maximale après deux minutes d'absence de mouvements).

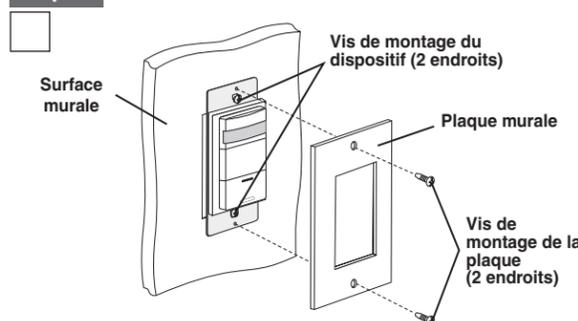
**INTENSITÉ DE LA VEILLEUSE :** tourner le cadran NITELITE DIM vers la gauche pour diminuer l'intensité de la veilleuse et vers la droite pour l'augmenter.

**MODE DE LA VEILLEUSE :** par défaut, la veilleuse est en mode variable, ce qui signifie qu'elle se tamise automatiquement à 5 % de l'intensité maximale après deux minutes d'absence de mouvements lorsqu'elle a été activée par la photocellule. Pour changer de mode, procéder comme suit :

1. Enfoncer le bouton-poussoir pendant deux secondes pour déterminer le mode en fonction.
  - a. La veilleuse clignote une fois toutes les secondes en mode fixe jusqu'à ce qu'on relâche le bouton.
  - b. La veilleuse clignote deux fois toutes les secondes en mode variable jusqu'à ce qu'on relâche le bouton.
2. Maintenir le bouton enfoncé pendant dix secondes pour changer de mode. Le clignotement confirmera le choix effectué (voir ci-dessus).



## Étape 7 Installation du dispositif et de la plaque murale :



- Bien fixer le dispositif en serrant fermement les vis de montage.
- Installer une plaque Decora<sup>MD</sup> (vendue séparément).

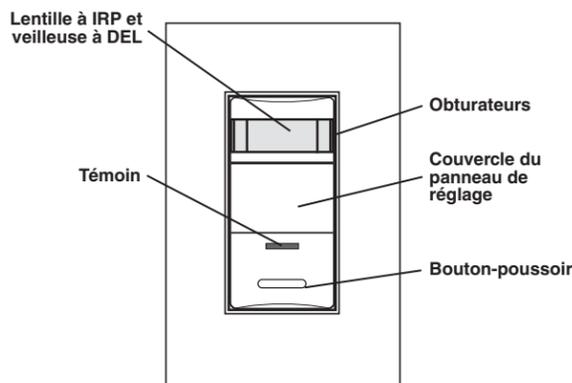
## FONCTIONNEMENT

**BOUTON-POUSOIR :** le OSS10-INx est doté d'un bouton-poussoir qui permet de commuter ses charges d'éclairage (se reporter à l'illustration). Si les luminaires sont éteints, on peut les allumer en appuyant sur ce bouton (ils resteront alors allumés tant que des mouvements seront détectés). En l'absence de mouvements, le détecteur éteint ses charges après le délai réglé.

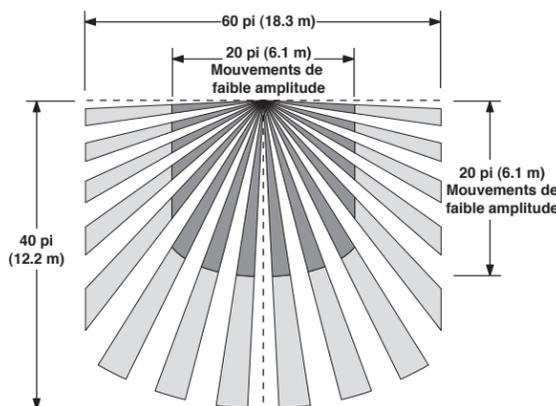
Si les luminaires sont allumés, on peut les éteindre en appuyant sur le bouton. Les lumières resteront éteintes, que des mouvements soient captés ou non. Elles ne se rallumeront que si on appuie de nouveau sur le bouton.

### REMARQUES :

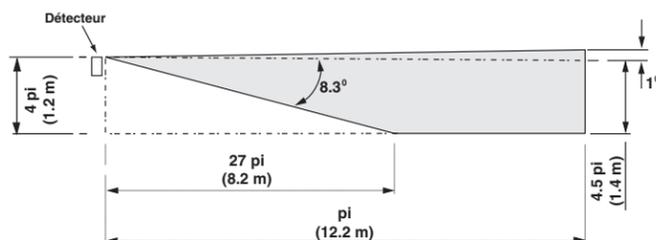
- Le témoin clignote à intervalles de 2 secondes lorsque des mouvements sont détectés.
- En mode de mise sous tension manuelle, on doit appuyer sur le bouton pour allumer les lumières.



### Champ de vision horizontal



### Champ de vision vertical (vue latérale)



## DIAGNOSTIC DES ANOMALIES

1. Si le dispositif ne semble pas réagir aux mouvements (les luminaires ne s'allument pas et le témoin ne clignote jamais) une minute et demie après le rétablissement de l'alimentation, le retirer de la boîte murale afin de vérifier le raccord à la terre ainsi que les autres connexions.
  2. Si les lumières sont toujours allumées, même quand la pièce est inoccupée :
    - A. vérifier si le délai réglé correspond à celui observé;
    - B. la portée est peut-être trop grande – la réduire en tournant le cadran Range vers la gauche (environ 30°);
    - C. si le problème persiste, essayer de la réduire encore.**REMARQUE :** ne pas réduire la portée à un point tel que le détecteur ne puisse plus capter les mouvements normaux.
  - D. s'assurer que les obturbateurs bloquent les mouvements indésirables d'aires adjacentes;
  - E. vérifier qu'il n'y a pas de chaleur/mouvements réfléchis engendrés par des lampes à incandescence, des miroirs, des bouches de CVC, des luminaires suspendus, des pièces mécaniques mobiles, de l'eau chaude qui coule dans le champ de vision, portes escamotables qui s'ouvrent et se ferment, etc.;
  - F. s'assurer que le détecteur n'est pas installé trop près d'une bouche de système de CVC.
3. Si le détecteur éteint les lumières sans raison (mises hors tension intempestives) :
    - A. vérifier le délai d'éteinte et le prolonger à 20 ou à 30 minutes;
    - B. vérifier la portée de détection et l'augmenter au besoin.
  4. Le champ de vision doit tenir compte de l'amplitude des mouvements à capter dans la pièce; se reporter à l'illustration du champ horizontal pour positionner le détecteur de manière optimale.
  5. Vérifier l'emplacement des détecteurs en considérant les éléments susceptibles de nuire à leur fonctionnement.

## RENSEIGNEMENTS SUR LES PRODUITS

- Pour obtenir de l'assistance technique, composez le 1-800-824-3005.
- Rendez-vous également au site Web de Leviton, au [www.leviton.com](http://www.leviton.com).

## DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

Ce dispositif est conforme aux exigences de la partie 15 des règlements de la FCC ainsi qu'aux normes en matière de brouillage (NMB) préjudiciable en vertu de la réglementation du ministère canadien des Communications. Il peut être utilisé à condition qu'il (1) ne cause aucun brouillage préjudiciable et (2) ne soit pas affecté par les interférences d'autres dispositifs susceptibles notamment d'en perturber le fonctionnement.

Cet équipement a fait l'objet de tests et a été jugé conforme aux normes en matière de dispositifs numériques de classe B, en vertu de la partie 15 des règlements de la FCC, et conforme aux normes en matière de brouillage (NMB) préjudiciable en vertu de la réglementation du ministère canadien des Communications. Ces normes ont été élaborées dans le but d'assurer une protection raisonnable contre le brouillage préjudiciable quand l'équipement est utilisé en milieu résidentiel. Cet équipement génère, utilise et peut irradier de l'énergie haute fréquence; s'il n'est pas installé et utilisé conformément aux directives, il peut engendrer des perturbations susceptibles de brouiller les radiocommunications. Il est cependant impossible de garantir l'absence de telles perturbations dans une installation donnée. Si cet équipement est source de parasites au niveau des récepteurs radio ou des téléviseurs, ce qu'on peut déterminer en le mettant sous et hors tension, on recommande à l'utilisateur de rectifier la situation en adoptant une ou plusieurs des mesures suivantes :

- réorienter ou déplacer l'antenne réceptrice;
- augmenter la distance entre l'équipement et le récepteur;
- brancher l'équipement à une prise sur un circuit autre que celui qui est branché le récepteur;
- consulter le détaillant ou un technicien expérimenté en matière de radios ou de téléviseurs.

## MISE EN GARDE DE LA FCC

Toute modification apportée sans l'autorisation expresse de Leviton Manufacturing Co. Inc. pourrait avoir pour effet d'annuler les droits d'utilisation du produit.

## NOTES

## EXCLUSIONS ET GARANTIE LIMITÉE DE 5 ANS

Leviton garantit au premier acheteur, et uniquement au crédit du dit acheteur, que ce produit ne présente ni défauts de fabrication ni défauts de matériaux au moment de sa vente par Leviton, et n'en présentera pas tant qu'il est utilisé de façon normale et adéquate, pendant une période de 5 ans suivant la date d'achat. La seule obligation de Leviton sera de corriger les dits défauts en réparant ou en remplaçant le produit défectueux si ce dernier est retourné port payé, accompagné d'une preuve de la date d'achat, avant la fin de la dite période de 5 ans, à la **Manufacture Leviton du Canada Limitée, au soin du service de l'Assurance Qualité, 165 boul. Hymus, Pointe-Claire, (Québec), Canada H9R 1E9**. Par cette garantie, Leviton exclut et décline toute responsabilité envers les frais de main d'oeuvre encourus pour retirer et réinstaller le produit. Cette garantie sera nulle et non avenue si le produit est installé incorrectement ou dans un environnement inadéquat, s'il a été surchargé, incorrectement utilisé, ouvert, employé de façon abusive ou modifié de quelle manière que ce soit, ou s'il n'a été utilisé ni dans des conditions normales ni conformément aux directives ou étiquettes qui l'accompagnent. **Aucune autre garantie, explicite ou implicite, y compris celle de qualité marchande et de conformité au besoin, n'est donnée, mais si une garantie implicite est requise en vertu de lois applicables, la dite garantie implicite, y compris la garantie de qualité marchande et de conformité au besoin, est limitée à une durée de 5 ans. Leviton décline toute responsabilité envers les dommages indirects, particuliers ou consécutifs, incluant, sans restriction, la perte d'usage d'équipement, la perte de ventes ou les manques à gagner, et tout dommage-intérêt découlant du délai ou du défaut de l'exécution des obligations de cette garantie.** Seuls les recours stipulés dans les présentes, qu'ils soient d'ordre contractuel, délictuel ou autre, sont offerts en vertu de cette garantie.

WEB VERSION